

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 28 mai 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/05/28-3/08

Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie
Rapporteur : AUBERT André

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : BERNHEIM Gérard

OBJET : Route durable - Déclinaison locale de la convention d'engagement volontaire des acteurs de conception, réalisation et maintenance des infrastructures routières, voirie et espace public urbain.

Ce rapport présente à l'Assemblée un projet de déclinaison locale de la convention d'engagement volontaire des acteurs de conception, réalisation et maintenance des infrastructures routières, voirie et espace public urbain.

Au niveau local il s'agit d'une convention passée entre le Département, l'État, la Chambre Syndicale des Travaux Publics (CSTP) de Seine-et-Marne, l'Union des Maires de Seine-et-Marne, la Fédération Régionale des Travaux Publics d'Ile-de-France, le Syndicat Professionnel Régional de l'Industrie Routière d'Ile-de-France et la Délégation Régionale de la Fédération Syntec-Ingénierie auxquels s'associent les Établissements Publics d'Aménagement de Marne-la-Vallée et de Sénart. Chacun des signataires s'engage à mettre en œuvre un certain nombre de mesures en matière de développement durable appliqué à la construction, l'aménagement et l'entretien des infrastructures routières et des voiries urbaines.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,


DECIDE

Article 1 : d'approuver le projet de déclinaison locale de la convention d'engagement volontaire des acteurs de conception, réalisation et maintenance des infrastructures routières, voirie et espace public urbain joint en annexe à la présente délibération ;

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil général à le signer au nom du Département.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial "V" and a distinct "É" with a circumflex accent.

Vincent ÉBLÉ